

Direction des Actions Culturelles
Service Actions Culturelles
JPB/JC/VC

N°84/2023

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Signature avec l'Orchestre National d'Ile de France d'une convention pour la mise en place d'actions culturelles les 19 et 26 janvier 2023 en direction des classes du collège Robert Doisneau.

Le Maire de la Commune de Gonesse,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et 2122-23,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°74 du 3 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire – article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisée et modifiée en certains points par la délibération n°13 du 25 janvier 2021,

Considérant que dans le cadre de la saison culturelle 2022/2023, la Ville a souhaité faire découvrir aux collégiens de la commune le fonctionnement d'un orchestre symphonique professionnel,

Considérant la mise en place de l'action culturelle intitulée « A la découverte de l'orchestre » proposée par l'Orchestre National d'Ile de France en direction des classes du collège Robert Doisneau, qui a eu lieu les 19 et 26 janvier 2023.

DECIDE

- **De signer** avec l'Orchestre National d'Ile de France, sis 19 rue des Ecoles 94140 Alfortville, la convention jointe à la présente décision,
- **De lui régler** la somme de 720 € TTC,
- **Dit** que les crédits seront inscrits au Budget 2023.

Il sera rendu compte de cette décision au Conseil municipal, lors d'une prochaine séance.

Fait à Gonesse, le 8 mars 2023

Le Maire



Jean-Pierre BLAZY

Le Maire soussigné, ATTESTE
que le présent acte a été reçu en
Sous-Préfecture, le : **09 MARS 2023**

Mis en ligne le : **10 MARS 2023**

Pour le Maire et par délégation
La Directrice Générale des Services


Corine TAILLEUR

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire

Hôtel de ville
66, rue de Paris
B.P. 10060
95503 Gonesse Cedex
tél 01 34 45 11 11
fax 01 39 87 13 22

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Signature avec l'Orchestre National d'Ile de France d'une convention

Objet de l'acte : pour la mise en place d'actions culturelles les 19 et 26 janvier 2023 en direction des classes du collège Robert Doisneau.

Date de décision: 08/03/2023

Date de réception de l'accusé 09/03/2023

de réception :

Numéro de l'acte : 2023DECISION84

Identifiant unique de l'acte : 095-219502770-20230308-2023DECISION84-AI

Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : Décision 84.pdf (99_AI-095-219502770-20230308-2023DECISION84-AI-1-1_1.pdf)